

Relevés de notes

Réunion Habitants – Vendredi 18 septembre 2015 – Bureau d'études : **Atelier Sites**

St-Maurice-Navacelles

PRESENTS / EXCUSES

Cf. Liste émargement en annexe

Introduction Roland Boissière, maire de Saint-Maurice-Navacelles

La municipalité est unanime derrière le projet de label Grand Site de France et de valorisation du hameau de Navacelles. Sans le Cirque de Navacelles, Saint Maurice ne serait pas connu. Il faut éviter que la commune ne se désertifie et ce site exceptionnel est un atout, un joyau qu'il faut préserver et valoriser. Il faut se rendre compte de l'aura du Cirque de Navacelles au niveau national, notamment au niveau du réseau national des Grand Site de France : c'est l'étalon or des Grand Site.

Ce projet présenté aujourd'hui par le cabinet Atelier Site vise à protéger le site, et à améliorer, arranger, donner une meilleure qualité de vie au quotidien, le confort et la sécurité des habitants du hameau et le développement local.

C'est une réunion d'information, de concertation qui permettra de connaître les remarques, d'enrichir le projet mais c'est au final les élus qui prendront la décision.

J'invite tout le monde à des échanges courtois et sereins et je rappelle qu'avec ce projet, vos patrimoines prendront de la valeur et c'est bien pour nos enfants et petits-enfants que nous travaillons aujourd'hui.

Introduction Laurent PONS, Président du Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles

Je remercie Roland et je suis très heureux de voir que la municipalité est impliquée et s'investit dans ce projet. C'est un projet conséquent, un projet à long terme que les municipalités et les élus successifs mènent depuis une trentaine d'année pour préserver et valoriser cette pépite. Le but est de conserver et d'améliorer la qualité du site, aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs, qualité qui s'inscrit totalement dans le développement économique sur le long terme de nos territoires.

Cette mission est primordiale pour le dossier de label Grand Site de France car les travaux dans le hameau constituent un des 3 dossiers pour la demande de label. (En parallèle les autres dossiers avancent : extension du classement, charte architecturale et paysagère, stationnement à la Baume Auriol...)

Un grand nombre d'études a déjà été fait qui cadrent le travail du bureau d'étude Atelier Site, recruté pour cette mission de maîtrise d'œuvre :

- État des lieux de la vision des habitants – 2009-11 CPIE CM
- Plan de circulations et de stationnement
- Schéma d'orientation pour l'aménagement la valorisation et l'organisation du hameau de Navacelles et de ses abords (travaux de M Tacquard)

Cette mission, lancée en juin et s'étalant sur 6 mois, permettra rapidement de concrétiser les schémas des études précédentes et d'avoir le projet détaillé d'aménagement afin d'être présenté en fin d'année

en commission départementale des sites, et donc de pouvoir lancer les travaux d'aménagement à la suite (document de consultation des entreprises).

La partie étude de maîtrise d'œuvre est portée par le Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles mais les travaux seront ensuite réalisés par les collectivités compétentes (mairies, communauté de communes, conseil départemental...) à partir de la fin 2016.

Calendrier

LANCEMENT: Rencontre avec les habitants : 10 juillet 2015

Première rencontre avec les habitants : présentation de l'équipe et des premières impressions

PHASE ETUDES PRELIMINAIRES

Rencontre avec les habitants : aujourd'hui vendredi 18 septembre 2015

Partage du diagnostic et pistes de projet

PHASE AVANT PROJET

Rencontre avec les habitants : novembre 2015

Présentation et échanges autour de l'avant-projet

Présentation du bureau d'étude Atelier Site, Hervé Picard

Une présentation ici du diagnostic et des pistes de projet et d'actions.

Diagnostic :

1-contexte et grandes composantes du paysage

- un site naturel mais avant tout qui témoigne de **l'intelligence de l'homme** pour s'y installer
- Implantation du bâti, à proximité de la rivière, sur les lignes de crêtes pour laisser libre les terres cultivables et arables ;
- La rivière un élément fondateur : La relation à la rivière est importante : projection, dessin présentant notamment les terrasses en bords de rivière; présentation du balcon aujourd'hui enfriché
- Le méandre une composantes structurantes et autrefois lisible avec la cascade et la rivière
- Falaises, cascade : Un paysage construit à partir des contraintes géomorphologiques mais façonné par l'homme
- Un équilibre fragile : autrefois une structure lisible aujourd'hui en péril car encombrée, dégradée, par endroit abandonnées, avec éléments techniques non adaptés...

Présentés ici, ce sont les invariants du site avec la logique de leur construction qui passe les siècles. Pour cette mission de maîtrise d'œuvre, il faudra s'inscrire dans la continuité en arrêtant l'abandon, en nettoyant le site et en trouvant comment inscrire les nouveaux usages dans le site, en les clarifiant et en les « ordonnant » et en révélant et valorisant comment les personnes se sont adaptées pour vivre, même difficilement, sur ce site.

2-Les objectifs et actions associées :

- Révéler la structure naturelle du site

Un site qui s'appréhende au fur et à mesure : cirque et gorges, méandre, rivière, cascade

- Nettoyer défricher les berges et falaises
- Mas des Faïsses, Nettoyer défricher les berges et la cascade
- Mas Guilhou, Nettoyer défricher ordonner les usages

- Confirmer la structure compacte des hameaux

- Supprimer les édicules techniques
 - Conforter les murs
- Lier les lieux, ordonner les flux et les usages
- En s'inspirant des exemples remarquables encore présents de : chemins, béal et fontaines, terrasses et murets de soutènement, jardins et vergers
- Recalibrer les ouvrages récents, s'appuyer sur les anciens tracés
 - Relier les espaces et valoriser les bords de rivière
 - Conforter la structure paysagère – trame plantée + prairies et jardins
 - Intégrer les stationnements dans la structure paysagère en utilisant la limite du méandre et enterrer les locaux techniques - STEP

3-phasage technique

Un respect des zones activités estivales avec une pause en été des travaux.

Phase 1 : Mas Guilhou 11 260 m²+ STEP

Phase 2 : Mas des Faïsses + Serres de la Clède : 6580m² + bâtiment communal

Phase 3 : Mail paysager avec stationnements visiteurs + stationnement haut du Mas Guilhou 8 515m²

Notes sur les débats et interventions

LAURENT PONS

Une bonne présentation des éléments remarquables -cascade, pont rivière, falaise, hameau aggloméré). Le parking visiteur sera complété par des navettes et considéré comme un mail paysager pour qu'en hiver il n'y ait pas une aire vide visible. Le principe est d'étirer les voitures, de combler en partie le fossé EDF, avoir un cheminement de qualité. Le doublement de la trame d'arbre pourra permettre à long terme de décaler le stationnement.

BOEHM TORSTEN

Une bonne présentation des éléments remarquables (cascade, pont rivière, falaise, hameau aggloméré). Il faudrait ajouter les terrasses qui sont un élément important et qu'il faudrait pouvoir rénover. C'est un énorme travail et individuellement, je travaille à la remettre en état, mais il faudrait envisager des chantiers participatifs, proposant très largement à des personnes de venir aider pour la réhabilitation de ces terrasses.

Peut-être avoir un zoom plus large pour tenir compte des éléments comme la station de pompage qui serait à intégrer passagèrement car c'est actuellement une verrière.

Pour le parking bas du Mas Guilhou, il faut tenir compte de la décharge de sac de chaux et du dénivelé.

NELLY HILL

La qualité de la falaise est-elle connue ? On parle de la dégager mais on ne sait pas ce qu'on va trouver ?

HERVE PICARD

On ne dit pas qu'il faut tout découvrir mais que le pied de falaise semble préoccupant car utiliser comme un égout et qu'entre les arbres et les déchets, se pose la question de l'entretien du béal.

VINCENT BURESI

En tant que président de l'association de défense du béal, je signale qu'il s'agit de problèmes techniques véritables.

Le principe fondamental du site est effectivement l'acclimatation du site par l'homme et de l'homme au site. C'est le point le plus important.

Le béal est plus vieux que l'église et sa plus belle partie est au niveau du sentier du pont submersible. Cela vaudrait le coup d'être un peu mais un peu mis en valeur.

Pour la STEP, il y a un problème d'arrivée des eaux de pluies dans le secteur qui est envisagé pour l'épandage depuis les travaux fait par M NEBOUT fin des années 90. Les rues du Mas Guilhou se transforment en torrent quand il pleut et l'eau se déverse sur cette zone.

Pour la rivière, la partie du BOUNDOU a été comblée par des gabions suite aux intempéries de 1958.

BOEHM TORSTEN

Il est vrai que pour les rues du Mas Guilhou, il faut faire quelque chose. Quand il pleut, il y a plus de 15cm. Le moulin a aussi été oublié dans les éléments emblématiques.

VINCENT BURESI

Y-a-t-il eu un relevé architectural des éléments restants du moulin ?

JEAN PASCAL MERCIER

Il y a un phasage et tout n'est pas possible en même temps. Ces éléments sont bien identifiés mais tout ne peut pas être traité en une fois.

BERNARD LESCOUL

Pour moi ce qui est remarquable c'est la vue et c'est cela le plus important. Donc au maximum, il faut garer les voitures discrètement.

JEAN PASCAL MERCIER

Il ne faut pas non plus réduire la valorisation à ce problème et l'objectif est de contenir les flux de véhicules.

THIERRY REGOR

Il y a un vrai problème dans votre proposition car vous aller enlever 1/3 des places de stationnement et tuer l'activité.

MATHILDE JANICOT

Il faut envisager un parking de délestage

JEAN PASCAL MERCIER

150 places sont envisagées dont 50 pour les habitants du site. De plus, ce système sera complété par des navettes avec des parkings de délestage sur les belvédères, ainsi que des formations pour les chauffeurs qui sont dans les navettes. 10 jours par an, il faudrait organiser des délestages supplémentaires dans le hameau quand les arbres seront en place.

Il n'est pas aisé de négocier avec l'inspecteur des sites.

HERVE PICARD

Le cheminement piéton sera déjà en place pour un parking de délestage.

VINCENT BURESI

Une zone intéressante à étudier d'un terrain hors d'eau et hors de vue depuis les belvédères à droite de la traversée de la route sur le méandre quand on entre dans le hameau.

Pour le belvédère à côté du four communal, il faut faire attention à ne pas daller le sol, car c'est déjà une façon d'habituer les visiteurs au relief qu'ils découvriront ensuite sur les rochers de la cascade.

BERNARD LESCOUL

La propreté est un problème en France. On le voit quand on parcourt les gorges à sec de Vissec

NELLY HILL

Globalement le problème est celui des toilettes et de la signalétique. En France on ne reçoit pas les visiteurs dans de bonnes conditions.

LAURENT PONS

Une étude sur la signalétique qui va s'en occuper mais les réglementations sont très compliquées. Pour les déchets quand le site est soigné les visiteurs respectent. En 15 ans seulement, 1 seul nettoyage aux moulins de la Foux, site sans poubelle.

DANIEL SEGUINOT

La plaquette sera-t-elle dallée ? Tous les arbres seront-ils enlevés à ce niveau ?

TORSTEN BOEHM

A ce niveau le cheminement devrait être seulement piéton ! Il ne faut pas qu'il y ait de voitures le long de la plaquette.

HERVE PICARD

On ne sait pas encore comment se fera l'accès au parking bas du Mas Guilhou, ni comment sera le revêtement le long de la plaquette ; ce qu'on sait c'est que c'est une liaison importante. Pour les arbres, il ne s'agit pas de les enlever tous, mais d'en sélectionner quelques-uns.

MARIE-FRANCE VERNAY

C'est une voie départementale. C'est sûr que cette zone devrait être seulement piétonne !

MATHILDE JANICOT

Comment est prévue l'entrée du village pour ces stationnements qui sont les premiers présentés aux visiteurs ?

Quels systèmes sont prévus pour l'accessibilité « pompier » ?

HERVE PICARD

Pour l'entrée du village, nous ne savons pas encore. Il faudra sûrement mettre en place un système d'évitement et une information sur les stationnements en bas. Mais plusieurs hypothèses peuvent être envisagées :

- Un stationnement pour tout le monde
- Un arrêt minute
- Un stationnement réservé aux résidents

DANIEL SEGUINOT

Pour l'instant, il faut à minima informer que des places sont présentes plus loin et le vrai problème sera quand le reste des stationnements sera payant...

NELLY HILL

Un problème est de canaliser les visiteurs et de leur indiquer ce qui peut être fait.

J'avais cet été une tente devant mon entrée de porte !

Les randonneurs bloquent aussi pendant de nombreuses heures des places de stationnement.

JEAN PASCAL MERCIER

C'est pour ces voitures qu'il faut des parkings de délestage à la Baume Auriol et des navettes.

DANIEL SEGUINOT

Il faut aussi les inciter à descendre à pied

JEAN PASCAL MERCIER

Il y a des contraintes de sécurité et actuellement le sentier est plutôt pour les randonneurs. Il faut avant d'y envoyer plus de monde que le sentier soit sécurisé.

HANS VAN BRAKEN

Avez-vous prévu un parc pour les ânes ?

Les toilettes et points d'eau seront-ils accessibles et entretenus en hiver ?

JEAN PASCAL MERCIER

Des toilettes accessibles PMR et ouvertes seront possibles.

Pour les ânes, il faut faire attention car ils dégradent les sentiers et ne sont parfois pas bien tenu par leur maîtres.

LAURENT PONS

Les ânes sont un réel levier économique. Cette activité fait travailler aussi les auberges et hébergements. Il faudra avoir une information sur où et comment mettre les ânes dans le hameau.

LAURENT PONS, CONCLUSION

Une réunion fructueuse, des propositions nombreuses et intéressantes.

On est actuellement bien avancé et on continue à mettre la pression au bureau d'étude qui fournit beaucoup de travail très intéressant. On a l'objectif d'aller vite, mais attention il ne faut pas non plus de précipitation.

Actuellement, le souci est surtout financier mais la volonté des élus de se mobiliser pour résoudre ce point crucial est importante.


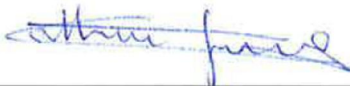

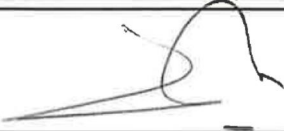
Aujourd'hui, l'accord est complet sur les grandes lignes du projet et je vous remercie pour votre participation. La prochaine réunion sera à l'automne, sûrement au mois de novembre.



Opération Grand Site de Navacelles
 Réunion habitants
 Maîtrise d'œuvre pour la valorisation
 des espaces publics du hameau de Navacelles
 Grand Site du Cirque de Navacelles

Vendredi 18 septembre 2015 - 9h00 Saint Maurice Navacelles

NOM et Prénom	Signature	Email
PONS Daniel		
PETIT Jérôme		
BUREAU Vincent		
L'Ammanke Hans van Brakel		
REGER Thierry		
JANICOT Benoit		
JANICOT Mathilde		
Nernay Marie-France		
BÖHM Wolfgang		
SEHNITZ Jean-Luc		
LESLOUZ Bernard		
Robert BOISSIERE		

NOM et Prénom	Signature	Email
Daniel SEGUINOT		
SEGUINOT Catherine		
BENEZECH-HILL Nelly		
MERCIER Jean-Luc		
SALAÜN Caroline	